

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 477

présenté par

Mme Tabarot, M. Minot, M. Neuder, M. Brigand, Mme Valentin, M. Meyer Habib,  
Mme Anthoine, M. Vermorel-Marques, M. Di Filippo, Mme D'Intorni, Mme Serre, M. Cinieri,  
M. Seitlinger, Mme Louwagie, Mme Corneloup, M. Portier, Mme Duby-Muller, M. Thiériot et  
M. Boucard

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 13, après le mot :

« comme »

insérer les mots :

« le développement de nos capacités de productions autonomes de composants et de pièces critiques  
ou, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à compléter le rapport annexé pour rappeler l'objectif impérieux de permettre à notre BITD d'améliorer ses capacités de production de composants et pièces stratégiques pour renforcer notre autonomie et réduire notre dépendance aux importations.